



Illustration: Hervé LE GONDET

 Départ du circuit	 Site naturel
 Point de Vue	 Edifice religieux
 IGN n° 3120 Ouest (Auberive) (1/25000 ^m)	
 IGN Pays de Langres et des 4 lacs (1/50000 ^m)	

8 km	
 2h00 à pied 1h00 à VTT - 1h30 à cheval	
Balisage	bleu-jaune
Départ	Place de la mairie de Bay-sur-Aube
Difficulté à VTT	niveau difficile

n°77
5 à 11 km

La Butte de Talaison



> Descriptif

Le circuit est constitué de deux boucles qui se rejoignent au point de départ et dont la forme fait penser aux ailes d'un papillon. Depuis le parking devant la mairie, au bord de l'Aube (eau potable, aire de pique-nique), partir vers l'église romano-gothique datant des XIIIème et XIIIème siècles dédiée à Saint Hippolyte (ouverte de 8h00 à 18h00 y compris les jours fériés). L'illumination de l'église est possible sur demande. Cet édifice a été classé Monument Historique le 12 mai 1906. Le jour du 13 août, fête de Saint-Hippolyte, il est possible de voir, tôt le matin, le soleil se lever au centre de la rosace de l'église.

1- Monter les escaliers et prendre la rue de l'église. Si vous êtes à cheval, continuer tout droit. Rejoindre la route D187 qui mène à Germaines et poursuivre en montant.

2- Une fois sur le plateau, tourner à droite et suivre le chemin rural de Talaison qui fait le tour de la Butte de Talaison qui culmine à 428 mètres. Avant de commencer la redescente vers Bay sur Aube, un très beau panorama se dresse sur toute la vallée.

3- A la jonction avec une petite route goudronnée, emprunter le chemin pittoresque à droite qui passe au-dessus du cimetière et de l'église et revenir à Bay-sur-Aube par la route de Germaines à gauche. Repasser devant le point de départ, traverser l'Aube puis tourner à droite sur la route D20 en direction d'Auberive.

4- Au bout de 250m, tourner à gauche sur un chemin en herbe qui monte à travers champs jusqu'à la source de la Goule. Entrer dans le bois après avoir longé sa lisière, tourner toujours à gauche aux intersections.

5- A la sortie du bois, prendre encore à gauche en longeant un champ. Rejoindre la petite route goudronnée qui redescend doucement sur Bay sur Aube, offrant au passage une très belle vue sur l'église Saint-Hippolyte.

> En chemin

LA BUTTE DE TALOISON

Cette butte est considérée comme l'un des sites naturels majeurs du Plateau de Langres. Elle est inscrite à l'inventaire des sites naturels de la Haute-Marne depuis le 8 décembre 1982. elle a longtemps servi de lieu de pâturage aux ovins de la commune, permettant ainsi le développement et le maintien d'une biodiversité importante. Aujourd'hui, les 5ha de la butte sont gérés par le conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

La végétation est typique des pelouses sèches calcaires comporte une trentaine d'espèces rares, dont une (l'Aster Amelle) protégée au niveau national et 4 protégées au niveau régional. On y trouve également de nombreuses orchidées comme l'Ophrys Bourdon qui fleurissent en mai-juin.